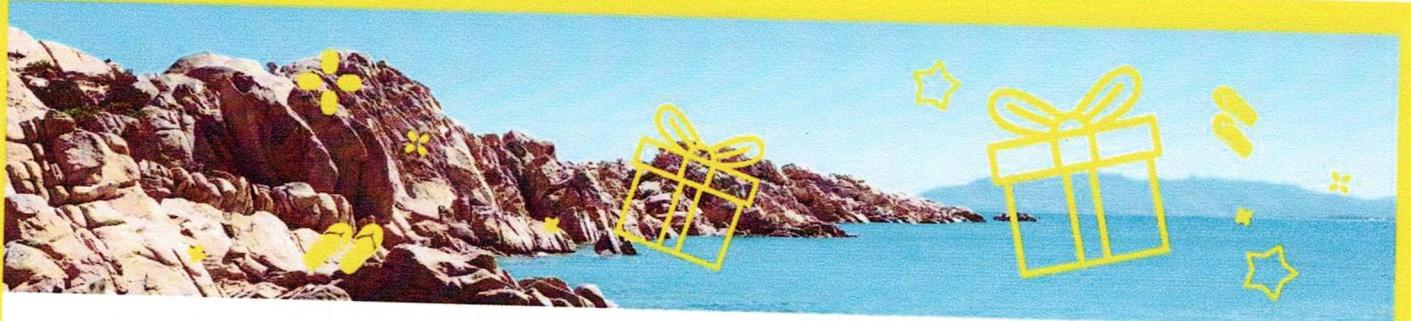




Votre bon cadeau



Fédération Corse de l'Hôtellerie de Plein Air 2026



VALEUR EN CORSICANAUTICS

30^{CN}
soit une valeur de 30 €

CODE AVANTAGE : 902515-PROMO

Code valable jusqu'au 31/12/2026, pour une traversée du 23/10/2025 au 31/12/2026 sur toutes nos lignes (Bonifacio-Santa Teresa exclue). Aller/Retour obligatoire.

COMMENT UTILISER MON CHÈQUE VOYAGE

- 1** Rendez-vous sur le site www.corsica-ferries.fr
- 2** Connectez-vous à votre espace Corsica Club
- 3** Insérez votre Code Avantage
- 4** Profitez de votre voyage avec Corsica Ferries !

**BESOIN D'UN
RENSEIGNEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS**
corsicaclub@corsicaferries.com

Conditions d'utilisation

Avantage applicable sur le montant des prestations passagers, véhicules et cabines du billet hors taxes et droits, sans valeur de remboursement, utilisable jusqu'à la date mentionnée sous le code Avantage, sans possibilité de prolongation, sur tous les voyages sans limite de classe tarifaire, sous réserve de disponibilité. La valeur affichée en CorsicaNautics équivaut au même montant en Euro. La réservation est autorisée au plus tard 1 semaine avant le départ. La réservation réglée en partie ou en totalité avec cet avantage est non modifiable et non remboursable quelque soit la classe tarifaire. Cet avantage est utilisable en une seule fois pour une seule réservation, il est non cessible, non modifiable après émission, non cumulable. Il ne peut être fractionné et dans le cas où il serait utilisé partiellement, aucun reliquat ne pourra être utilisable ultérieurement ni remboursable ou encore compensable sur une autre réservation. Le complément du billet devra être acquitté par le bénéficiaire.

L'utilisation de cet avantage doit se faire exclusivement sur le www.corsicaferries.com. Le bénéficiaire doit obligatoirement être titulaire d'un compte CorsicaClub et effectuer sa réservation avec ce compte. Le code Avantage, mentionné sur ce document, doit être inséré dans le champ « Code Avantage » situé sur la page de sélection des traversées ou au moment du paiement. Le bénéficiaire doit obligatoirement apparaître dans la liste des passagers du billet réservé avec le bon. N'est utilisable qu'un seul code Avantage par réservation.